La Convention Collective Nationale de la production Agricole et CUMA 7024



Date d'entrée en vigueur



Dossier -		
Code	AGRI 👽 E	PLOITATION
Mot de pas	se	
Date de tra	vaii 01/04/2021 曼	
Date de tra Utilisateur Code	vaii01/04/2021	MINISTRATE



Conditions requises :

♦ Bulletins de MARS 2021 CLOTURÉS

- DSN de Mars acceptée
- ♦ Date de travail à partir du **<u>1er avril 2021</u>**

COMMENT METTRE EN PLACE LA CCN AGRI 7024 DANS LE PROGICIEL

Outil de classification :

- Cet outil permet de déterminer le palier à appliquer aux salariés
- ◆ Sous forme de questionnaire , il est disponible sur : <u>https://convention-agricole.fr/#/outils</u>



Affecter la nouvelle convention au dossier :

- ♦ Bien que la nouvelle Convention Collective Nationale de la production Agricole et CUMA s'applique pour toutes les entreprises d'exploitations agricoles, il est possible de continuer à utiliser les anciennes conventions comme des accords locaux.
- ♦ Aller en Salaires/Dossier sur l'onglet Informations générales : sélectionner en jaune la (ou les) convention(s)

Informations générales Valeurs Organismes Lieux de travail Sections et cat	égories Interlocuteurs Gestion des absences DSN Prévoyance/Mutuelle			
Adresse Association N° de voie 20 Bis 💌 Type(s) de paramétrage +				
Nom de la voie RUE DES PIVOINES	AGRLISA AGRICULTURE			
Complément adresse	VRP.ISA VRP V			
Code postal - Ville 60000 👽 BEAUVAIS	Convention(s) collectives(s)			
Code Insee commune 60057	Code Libellé DSN ^			
Pays	7024.ISA nationale de la production agricole et CUMA			
Téléphone Télécopie	Date d'intégration des CRM DGFIP			
Autre tél. Email	Régime général /// : Régime agricole /// :			



Affecter la nouvelle convention aux salariés :

En Salaires/Salariés/Modifications/Situations groupées ou

• En Salaires/Informations/Salarié, onglet Situation



Appliquer si besoin le nouveau tarif aux salariés :

- ♦ Si le salarié à un tarif supérieur au tarif conventionnel minimum à appliquer aucune modification n'est à apporter.
- Dans le cas contraire, il est nécessaire de repasser par la fiche du salarié pour appliquer le nouveau tarif.
- Aller en Salaires/Informations salarié/Situation pour sélectionner la hiérarchie.

Convention collective	5	
7024.ISA		nationale de la production agricole et CUMA
Hiérarchie	_	
P01		PALIER 1
Emploi	_	
OUVRIER.UTI		OUVRIER
Contrat		
STAGE_ENTR.ISA		STAGIAIRE EN ENTREPRISE
Modèle de bulletin		
STAG1_ENTR.ISA		STAGIAIRE EN ENTREPRISE MSA



Modifier le libellé de l'emploi :

- ♦ La FNSEA accepte temporairement que le niveau hiérarchique soit précisé au niveau de l'emploi.
- En Paramètres/Bulletins de salarie/Emploi, compléter le libellé avec Cxxx (xxx = nombre de point).
- ♦ Il est donc possible de renseigner le niveau hiérarchique en ajoutant au libellé "Emploi" la codification Cxxx*.

Une prochaine mise à jour permettra de renseigner le coefficient dans la zone « Hiérarchie »

Cette documentation correspond à la version 12.10. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 08/04/2021 - Groupe ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais

